

*Questions orales*

## LA REQUÊTE DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINE—ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER DES DOCUMENTS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, étant donné la menace que représente cette requête, le secrétaire aux Affaires extérieures est-il prêt à déposer des documents exposant très clairement les raisons invoquées par le Canada pour dissuader les États-Unis de donner suite à ce projet?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le député n'ignore sans doute pas que son collègue, le député de Skeena, ainsi que d'autres députés, qui ont participé aux séances d'information, ce matin, après l'entretien que notre ambassadeur M. Gotlieb a eu avec M. Baldrige, ont obtenu des renseignements très détaillés quant à la nature de nos arguments. Si son collègue ne peut pas lui fournir ces renseignements, je veillerai évidemment à ce qu'il les obtienne directement. Quant à savoir si je suis prêt à établir un précédent en les déposant à la Chambre des communes, comme il le comprendra, je dois d'abord étudier la question.

• (1425)

## LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Lundi, le ministre a annoncé la dernière attaque dans la guerre commerciale avec les États-Unis qui s'envenime, et que le gouvernement actuel a déclenchée par son incompétence totale. Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi le Canada est impliqué dans une guerre commerciale désastreuse portant sur des denrées comme le porc, le poisson, le blé, l'acier, les bardeaux et même les framboises depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, avec un pays qui respectait le Canada et qui était notre meilleur partenaire?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député sait sans doute que depuis quelques années, les pressions protectionnistes s'amplifient au sein du Congrès américain. S'il l'ignore, il devrait aller à Washington, parler à certains des membres du Congrès, et il serait mis directement au courant de la situation.

Comme l'a dit hier mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il est incontestable qu'il existe aux États-Unis une guerre commerciale entre les protectionnistes et les libre-échangistes. C'est de là que découlent les initiatives prises et imposées au gouvernement américain depuis quelques années, pas seulement ses propres initiatives mais celles qui lui ont été imposées par les citoyens américains en suivant le cours ordinaire de la loi.

[Français]

## ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT OUVRE UN DEUXIÈME CHAMP DE BATAILLE DANS LA GUERRE COMMERCIALE

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, si la dispute—ou peu importe le nom que le ministre veut lui donner—si la guerre des tarifs avec les États-Unis

existe, pourquoi lundi dernier, lorsqu'il a annoncé les mesures de représailles pour poursuivre cette escarmouche, a-t-il également ouvert un autre champ de bataille avec le Japon en imposant des droits de douanes sur certains produits, tels que les pièces d'ordinateurs et les semi-conducteurs? Pourquoi avoir ouvert un deuxième champ de bataille dans la guerre commerciale qui se poursuit?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député comprend sans doute que le Canada ne peut pas prendre d'initiative unilatéralement contre un seul pays. Au cours des discussions qui ont abouti à la décision prise lundi, nous avons déterminé dans quels secteurs nos échanges commerciaux se font surtout avec les États-Unis. Dans ce cas-ci, 88 p. 100 de nos échanges se font avec les États-Unis, si je ne m'abuse.

## LA POSITION CANADIENNE EN MATIÈRE D'IMPOSITION DE DROITS DE DOUANE

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Si les États-Unis peuvent prendre des mesures très précises contre certains pays et si les pays de la Communauté européenne peuvent faire de même, pourquoi nos mesures de représailles ne peuvent-elles pas toucher de façon précise les États-Unis?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ignore au juste si le député parle du secteur des bardeaux. Sauf erreur, aux États-Unis, 99 p. 100 des importations de ce produit viennent du Canada. C'est pourquoi la décision américaine a touché presque exclusivement les entreprises canadiennes. Cependant, je rappelle au député qu'en vertu des règles du GATT, un pays ne peut prendre des mesures discriminatoires contre un ou des pays en particulier.

## L'INCIDENCE DES TARIFS CANADIENS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, le ministre a déclaré que ces domaines avaient été choisis, car ils n'étaient pas visés par le GATT. Je demande donc au ministre en quoi il est censé pour nous d'imposer de nouveaux tarifs au Japon, à la France, à la Grande-Bretagne et à d'autres pays, en espérant ainsi frapper les États-Unis? Comment peut-on accepter ce genre d'inepties?

• (1430)

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, ou bien il y a confusion dans l'esprit du député ou bien il essaie délibérément de semer la confusion dans l'esprit des Canadiens, lorsqu'il affirme que la question des bardeaux n'est pas visée par le GATT. Il est vrai que le tarif en question n'est pas lié au GATT; cependant, n'importe quelle mesure prise en réaction contre la décision des États-Unis d'assujettir les bardeaux de cèdre à un tarif doit respecter les règles du GATT, sinon, nous quittons le système commercial, nous n'adhérons plus au GATT ou nous serons poursuivis devant les tribunaux du GATT. Le gouvernement n'est pas disposé à agir ainsi, même si le parti du député est peut-être prêt à le faire.